

LES PRODUCTIONS ANIMALES DE VOTRE EXPLOITATION
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte (*))

ÉLEVAGE AVEC DÉCLARATION EN EFFECTIFS

CODES	CATÉGORIES D'ANIMAUX	EFFECTIFS PERMANENTS (présents au 01/04/20)	EFFECTIFS VENDUS (hors réforme) l'année précédente
BOVINS			
93402	Vaches laitières		
93500	Vaches nourrices		
91306	Taureau		
91200	Bovins mâles race laitière		
91300	Bovins mâles race viande		
92310	Génisses de moins de 1 an race laitière		
92306	Génisses de 1 à 2 ans race laitière		
92302	Génisses de plus de 2 ans race laitière		
92308	Génisses de moins de 1 an race viande		
92304	Génisses de 1 à 2 ans race viande		
92300	Génisses de plus de 2 ans race viande		
OVINS, CAPRINS			
92702	Agnelles		
91400	Brebis laitières		
91500	Brebis viande		
91704	Chevrettes		
91900	Chèvres laitières lait non transformé		
91902	Chèvres laitières lait transformé		
PORCINS			
93000	Truies naisseurs 7 kg		
93102	Porc charcutier		
EQUINS			
91813	Poulains		
91802	Juments		
91810	Chevaux		
92100	Poneys		
92101	Ânes, mulets		
AVICULTURE, CUNICULTURE			
93206	Poules pondeuses œuf consommation		
93307	Poulets standard		
92900	Pintades		
92002	Dindes industrielles		
92003	Dindes fermières		
91604	Canards à rôtir		
91606	Canards gavés		
92500	Lapins naisseurs engraisseurs		
AUTRES ANIMAUX (précisez) :			

ÉLEVAGE AVEC DÉCLARATION PARTICULIÈRE

CODES	CATÉGORIES D'ANIMAUX EN PRODUCTION	ÉLÉMENTS DÉCLARÉS PERMANENTS (présents à la date du sinistre)	UNITÉ
94268	Pisciculture		m ²
91215	Ruche (miel)		Nombre
91212	Pollen		kg
91210	Cire		kg
91211	Gelée royale		kg
AUTRES ANIMAUX (précisez) :			

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DE VOTRE EXPLOITATION
 (à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte (*))
 cultures en production en 2020– 1/2

Codes	Cultures	ha	a	ca	AB	Codes	Cultures	ha	a	ca	AB
VERGERS						CULTURES MARAICHÈRES ET LEGUMIÈRES					
91010	Abricotier					91230	Artichaut				
93060	Actinidier					91290	Asperges blanches				
91112	Amandier en coque					91311	Aubergine				
91114	Amandier en vert					91511	Blettes				
91770	Cerisier en sec					91630	Carottes				
91773	Cerisier irrigué, - de 250 arbres/ha					91690	Céleri branche				
91782	Cerisier irrigué, + de 250 arbres/ha					91870	Chicorée salade				
91781	Cerisier industrie					92010	Choux divers				
91831	Châtaignier bouche					92240	Concombre				
93720	Nectarine					92242	Concombre sous abri chaud				
93863	Olivier bouche sec					92320	Courgettes				
93866	Olivier huile sec					92600	Epinards				
93865	Olivier huile irrigué					92720	Fraises				
93867	Olivier intensif (+1000 arbres/ha)					92738	Fraises sous abris froid				
94043	Pêcher blanc					92840	Haricots secs				
94046	Pêcher jaune					92926	Haricots verts				
94044	Pêcher industrie					93081	Laitue				
94433	Poirier été					93180	Lentilles				
94431	Poirier automne					93301	Mâche				
94438	Poirier industrie					93380	Melons				
94574	Pommier gala					93384	Melons sous chenilles				
94558	Pommier golden					93383	Melons sous abris froid				
94565	Pommier reinette					93680	Navet				
94560	Pommier granny					93821	Oignons blancs (dont Cévennes)				
94550	Pommier autres variétés					93823	Oignons couleur				
94780	Prunier					94337	Persil				
94800	Prunier d'Ente					94410	Poireau				
94783	Prunier mirabelle					94200	Pois potagers				
94793	Prunier reine claudie					94530	Poivrons				
94180	Petits fruits rouges					94624	Pommes de terre primeur				
94863	Raisins de table					94620	Pommes de terre conservation				
Autres : précisez						94660	Potiron, citrouille, courge				
VIGNES DE CUVE						94820	Radis				
97211	Clairette de Bellegarde					95080	Salades				
96065	Vin de table					95082	Salades sous abri froid				
96019	Vin de pays d'Oc blanc					95420	Tomates bouche				
96020	Vin de pays d'Oc rouge					95424	Tomates industrie				
96081	Vin de pays					95426	Tomates sous abris froid				
97041	AOC Costières de Nîmes					95425	Tomates sous abri chaud				
97181	AOC Lirac Côtes du Rhône					92480	Cultures légumières autres				
97112	AOC Tavel					92502	Cult. maraichères sous abris chaud				
97058	AOC Côtes du Rhône					92503	Cult. maraichères sous abris froids				
97047	AOC Coteaux du Languedoc					Autres : précisez					
97053	AOC Côtes du Vivarais										

(*) Les pertes sur productions végétales sont à déclarer dans les annexes pertes de récolte

cultures en production en 2020– 2/2

Codes	Cultures	ha	a	ca	AB	Codes	Cultures	ha	a	ca	AB
CEREALES ET OLEO-PROTEAGINEUX						CULTURES FLORALES ET PEPINIERE					
91300	Avoine					92389	Culture florale sous abri froids				
91572	Blé tendre hiver					92388	Culture florale sous abri chaud				
91551	Blé dur hiver					94120	Pépinière ornementale				
91555	Blé dur sous contrat					94080	Pépinière fruitière				
92178	Colza					94060	Pépinière forestière				
92641	Féveroles					96012	Vignes mère porte greffe				
93322	Maïs grain irrigué					94140	Pépinière viticole				
93905	Orge hiver					94141	Pépinière viticole greffé soudé				
94474	Pois chiches					Autres cultures : précisez					
94494	Pois protéagineux					CULTURES FOURRAGERES					
94980	Riz					94720	Prairie temporaire				
95303	Soja					94684	Prairie artificielle				
95342	Sorgho irrigué					94700	Prairie naturelle				
95445	Tournesol					93960	Parcours herbacé				
Semences : précisez						95380	Parcours herbacé arbustif				
CULTURES INDUSTRIELLES ET NON ALIMENTAIRES						Autres cultures : précisez					
93141	Lavandin										
Autres cultures : précisez											

(*) Les pertes sur productions végétales sont à déclarer dans les annexes pertes de récolte

PERTES DE FONDS

LISTE DES ANNEXES

Liste des annexes à joindre à votre dossier :

*** volet « pertes de récoltes » :**

- **l'annexe 1** : pertes de récoltes en oignons doux des Cévennes
- **l'annexe 2** : rotation des cultures maraîchères réalisées en 2020
- **l'annexe 3** : pertes de récoltes en arboriculture
- **l'annexe 4** : inventaires des vergers d'actinidiens et de pommiers
- **l'annexe 5** : pertes de récoltes en pépinières horticoles et ornementales
-

*** volet « pertes de fonds » :**

- **l'annexe 6** : description des travaux réalisés pour la remise en état des fonds sinistrés
- **l'annexe 7** : pertes de fonds de cultures pérennes
- **l'annexe 8** : perte de stock et de cheptel mort à l'extérieur des bâtiments
- **l'annexe 9** : perte de fonds de cheptel vif à l'extérieur des bâtiments
- **l'annexe 10** : engagement du propriétaire des fonds
- **l'annexe 11** : attestation de remise en état des parcelles endommagées
- **l'annexe 12** : si vous ne joignez pas de copie du relevé d'exploitation de la MSA

Des pièces complémentaires pourront vous être demandées en fonction des dommages constatés sur votre exploitation.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Pièces	Obligatoire /facultatif	P.J.
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé	obligatoire	<input type="checkbox"/>
Attestation(s) d'assurance originale (s) par compagnie	obligatoire	<input type="checkbox"/>
Relevé BIC IBAN	En cas de changement des coordonnées bancaires connues de la DDT(M) et si vous n'avez pas complété l'encadré du présent formulaire intitulé « Coordonnées du compte bancaire »	<input type="checkbox"/>
Annexe 1 : Pertes de récoltes en maraîchage - déclaration des récoltes ayant subi des dommages en quantité	Si votre exploitation a subi des pertes de récoltes de maraîchage	<input type="checkbox"/>
Justificatifs de vente (factures) et attestation sur l'honneur ou attestation comptable ou attestation de l'Organisation de Producteur sur laquelle figurent les quantités de produits sinistrés récoltés en 2020		<input type="checkbox"/>
Annexe 2 : rotation des cultures maraîchères en 2020		<input type="checkbox"/>
Annexe 3 : pertes de récoltes en arboriculture – déclaration des récoltes ayant subi des dommages en quantité	Si votre exploitation a subi des pertes de récoltes en arboriculture	<input type="checkbox"/>
Annexe 4 : inventaire des vergers d'actinidiens et de pommiers		<input type="checkbox"/>
Justificatifs de vente (factures) et attestation sur l'honneur ou attestation comptable ou attestation de l'Organisation de Producteur sur laquelle figurent les quantités de produits sinistrés récoltés en 2020		<input type="checkbox"/>
Annexe 5 : pertes de récoltes en pépinières horticoles et ornementales	Si votre exploitation a subi des pertes de récoltes en pépinières horticoles et ornementales	<input type="checkbox"/>
Justificatif des chiffres d'affaires 2017, 2018 et 2019 : attestation comptable sur laquelle figurent les chiffres d'affaires des 3 années liées à l'activité de production de végétaux (hors négoce). En l'absence de comptabilité, copie des déclarations de TVA pour les 3 années		<input type="checkbox"/>
Annexe 6 : description des travaux réalisés pour la remise en état des fonds endommagés par le sinistre	Si votre exploitation a subi des pertes de fonds sur sols, ouvrages privés	<input type="checkbox"/>
Copie des factures acquittées de location de matériel et / ou d'achat de matériaux		<input type="checkbox"/>
Annexe 7 : pertes de fonds de cultures pérennes (châtaigniers, fraisiers, pommiers, pruniers, poiriers, pêchers, noyers, vignes)	Si votre exploitation a subi des pertes de fonds de cultures pérennes	<input type="checkbox"/>
Copie des factures acquittées d'achat des plants et arbres venant en remplacement		<input type="checkbox"/>
Annexe 8 : pertes de stock et de cheptel mort situé à l'extérieur des bâtiments	Si vous avez subi des pertes de stock et cheptel mort	<input type="checkbox"/>
Copie des factures acquittées d'achat des matériels techniques détruits	Si vous avez subi des pertes de matériels techniques	<input type="checkbox"/>
Copie des factures acquittées d'achat de matériel venant en remplacement du matériel technique détruit		<input type="checkbox"/>
Copie des factures acquittées d'achat de ruches	Si vous êtes apiculteur et avez subi des pertes de ruches	<input type="checkbox"/>
Copie de la déclaration de ruchers en 2020		<input type="checkbox"/>
Annexe 9 : pertes de cheptel vif à l'extérieur des bâtiments	Si vous avez perdu du cheptel situé à l'extérieur des bâtiments	<input type="checkbox"/>
Justificatif de déclaration de la perte : notification de perte à l'EDE, bordereau d'équarrissage		<input type="checkbox"/>
Annexe 10 : engagement du propriétaire des fonds	Si vous n'êtes pas propriétaire de la parcelle sinistrée sur laquelle vous réalisez des travaux de remise en état	<input type="checkbox"/>
Annexe 11 : attestation de remise en état des parcelles endommagées	obligatoire	<input type="checkbox"/>
Annexe 12 : demande de relevé parcellaire MSA	Si vous ne joignez pas de relevé MSA à votre demande	<input type="checkbox"/>
Justificatifs d'exploitation des parcelles sinistrées	si les parcelles exploitées ne figurent pas dans le relevé parcellaire MSA	<input type="checkbox"/>

MENTIONS LEGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

SIGNATURE ET ENGAGEMENT

Je soussigné (nom et prénom) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.

Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide :

- à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;
- à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;
- en cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, ouvrages et cultures pérennes), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamités agricoles.

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature ()*

-

(*) signature de tous les associés dans le cas d'un GAEC ou signature du gérant pour toute autre forme soéiaire.



Campagne agricole : Année |_2_|_0_|_2_|_0_|

cerfa

N° 13681*03

ATTESTATION D'ASSURANCE
DEVANT ÊTRE JOINTE AU CERFA N°13681
POUR L'INDEMNISATION AU TITRE DES CALAMITÉS AGRICOLES

Type du sinistre : **pluies violentes du 19/09/2020**

Date du sinistre : **19/09/2020**

Commune principalement concernée par la calamité : _____

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME D'ASSURANCE

Dénomination sociale : _____

Adresse (siège social) : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

Contact local, nom : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; Mél : _____

IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE / ASSURÉ

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° PACAGE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom et prénom ou raison sociale : _____

Adresse (siège de l'exploitation) : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Commune : _____

GARANTIES

Assurance multirisque agricole ou assurance incendie tempête

N° du contrat : _____ Biens garantis : Bâtiments d'exploitation Contenu

Assurance sur les embarcations (en aquaculture)

N° du contrat : _____ Biens garantis : _____

Assurance mortalité du bétail

N° du contrat :	Espèces assurées :	Indemnités de sinistre (en €)
-	-	-
-	-	-
-	-	-

GARANTIES (SUITE)

Assurance des récoltes contre les risques climatiques

N° du contrat Grêle :

N° du contrat Multirisques Climatiques (MRC):

	Cultures sinistrées assurées	Superficies assurées (en ha)	Capitaux totaux assurés (en €)	Franchise par culture (*)	Indemnités versées (en €)
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					
G <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/>					

* Si le contrat souscrit est un contrat à l'exploitation ou pour un groupe de cultures, veuillez indiquer le montant global de la franchise.

SIGNATURES ET ENGAGEMENTS DE L'ASSUREUR ET L'ASSURÉ

L'assuré, soussigné, atteste être assuré au jour de la calamité : _____

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature de l'assuré :

L'organisme d'assurance atteste que l'assuré mentionné ci-dessus, est assuré au jour de la calamité et que la contribution additionnelle dans le cas où elle existe, a été acquittée ou est exigible.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature de l'assureur :

PLUIES VIOLENTES DU 19 SEPTEMBRE 2020

**ANNEXE 1 – PERTES DE RECOLTES EN MARAÎCHAGE
DÉCLARATION DES RÉCOLTES AYANT SUBI DES DOMMAGES EN QUANTITÉ POUR L'ANNÉE 2020**

Nom, prénom ou raison sociale du demandeur : N° Pacage ou SIRET :

Commune	Références cadastrales ou N° îlots PAC 2020	Surface	Nature de la culture sinistrée	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Récolte totale (à préciser : en q, kg ou t)	Nom de l'organisation de producteurs agréée à laquelle vous adhérez	La culture sinistrée est-elle assurée ?				Autres indemnités hors assurance (en €)
							Grêle	Récolte	Franchise (en €)	Indemnité assurance (en €)	
			Oignons doux des Cévennes								
			salades								
			courges								

Signature :

PLUIES VIOLENTES DU 19 SEPTEMBRE 2020

**ANNEXE 2– PERTES DE RECOLTE EN MARAÎCHAGE
ROTATION DES CULTURES MARAÎCHÈRES EN 2020**

Nom, prénom ou raison sociale du demandeur :.....

N° Pacage ou SIRET :.....

Cultures	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Ex : tomates				Date de semis ou plantation ←			1 ha		→ Date de fin de récolte			
		Date de fin de récolte 2020 →							Date de semis ou plantation ←			

Signature :

PLUIES VIOLENTES DU 19 SEPTEMBRE 2020

**ANNEXE 3 – PERTES DE RECOLTES EN ARBORICULTURE
DÉCLARATION DES RÉCOLTES AYANT SUBI DES DOMMAGES EN QUANTITÉ POUR L'ANNÉE 2020**

Nom, prénom ou raison sociale du demandeur : N° Pacage ou SIRET :.....

Culture sinistrée	Quantité récoltée non déclassée (en quintaux)	Quantité récoltée déclassée (en quintaux)	Quantité récoltée totale (en quintaux)	Récolte mécanique (A) ou manuelle (M)	Nom de l'O.P. agréée à laquelle vous adhérez	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance (en euros)	Autre indemnité hors assurance (en euros)
						Grêle	Multirisques Climatiques		
Kiwis									
Pommes									

Signature :

PLUIES VIOLENTES DU 19 SEPTEMBRE 2020

ANNEXE 4 – INVENTAIRE DES VERGERS D'ACTINIDIERS ET POMMIERS POUR L'ANNÉE 2020

Nom, prénom ou raison sociale du demandeur : N° Pacage ou SIRET :

Êtes vous adhérent à une Organisation de Producteurs ? Non Oui . Si oui, laquelle ?

Dans ce cas, vous pouvez joindre une copie de l'inventaire verger réalisé avec votre O.P.

Département	Commune	Références cadastrales	Espèce	Variété	Nombre d'arbres sur la parcelle	Surface (en ha)	Année de plantation

Signature :

Département	Commune	Références cadastrales	Espèce	Variété	Nombre d'arbres sur la parcelle	Surface (en ha)	Année de plantation

Signature :

PLUIES VIOLENTES DU 19 SEPTEMBRE 2020

ANNEXE 5 – PERTES DE RECOLTE EN PEPINIERS HORTICOLES ET ORNEMENTALES

Nom, prénom ou raison sociale du demandeur :..... N° Pacage ou SIRET :.....

Les pertes de récoltes concernent les végétaux dont le cycle de production est inférieur ou égal à 1 an ou devaient être commercialisés dans un délai inférieur à 12 mois suivant la date du sinistre

Département	Commune	Références cadastrales	Genre	Espèce	Variété	Spécificités (hauteur, force, âge...)	Nombre de plants détruits	Valeur unitaire du plant dans votre catalogue

Signature :

PLUIES VIOLENTES DU 19 SEPTEMBRE 2020

**ANNEXE 6 – PERTE DE FONDS - DOMMAGES AU SOL ET AUX OUVRAGES
DESCRIPTION DES TRAVAUX RÉALISÉS POUR LA REMISE EN ÉTAT DES FONDS SINISTRÉS**

Nom, prénom ou raison sociale du demandeur : N° Pacage ou SIRET :

DEGATS						REMISE EN ETAT			
Commune	Référence cadastrale de la parcelle ou N° îlot PAC 2020	Surface sinistrée	Nature du fonds sinistré (parcelle, chemin, pont, fossé, muret, talus.....)	Nature de la culture (pour les parcelles culturales)	Type de dégât (ravinement , salissure, ensablement...)	Nature de l'intervention (main d'œuvre, matériel, matériaux....)	Nombre d'unités (heures, m3....)	Travaux	
								Réalisés	À réaliser *

* si vous n'avez pas encore réalisé les travaux, veuillez préciser la date prévisionnelle à laquelle vous les réaliserez.

Signature :

PLUIES VIOLENTES DU 19 SEPTEMBRE 2020

**ANNEXE 6 – PERTE DE FONDS - DOMMAGES AU SOL ET AUX OUVRAGES
DESCRIPTION DES TRAVAUX RÉALISÉS POUR LA REMISE EN ÉTAT DES FONDS SINISTRÉS**

Nom, prénom ou raison sociale du demandeur : N° Pacage ou SIRET :

DEGATS						REMISE EN ETAT			
Commune	Référence cadastrale de la parcelle ou N° îlot PAC 2020	Surface sinistrée	Nature du fonds sinistré (parcelle, chemin, pont, fossé, muret, talus.....)	Nature de la culture (pour les parcelles culturales)	Type de dégât (ravinement , salissure, ensablement...)	Nature de l'intervention (main d'œuvre, matériel, matériaux....)	Nombre d'unités (heures, m3....)	Travaux	
								Réalisés	À réaliser *

* si vous n'avez pas encore réalisé les travaux, veuillez préciser la date prévisionnelle à laquelle vous les réaliserez.

Signature :

PLUIES VIOLENTES DU 19 SEPTEMBRE 2020

**ANNEXE 7– PERTE DE FONDS EN CULTURES PERENNES
(CHATAIGNIERS, FRAISIERS, POMMIERS, PRUNIERS, POIRIERS, PÊCHERS, NOYERS, VIGNES)**

Nom, prénom ou raison sociale du demandeur : N° Pacage ou SIRET :

Département	Commune	Références cadastrales	Type de production	Surface sinistrée	Année de plantation	Nombres de pieds replantés	Replantation	
							Réalisé(e) (1)	À venir (2)
							<input type="checkbox"/>	
							<input type="checkbox"/>	
							<input type="checkbox"/>	
							<input type="checkbox"/>	
							<input type="checkbox"/>	
							<input type="checkbox"/>	
							<input type="checkbox"/>	
							<input type="checkbox"/>	
							<input type="checkbox"/>	
							<input type="checkbox"/>	

1- si vous avez remplacé la plantation, veuillez fournir la facture acquittée d'achat des plants
 2- si vous n'avez pas encore remplacé la plantation, veuillez préciser la date prévisionnelle à laquelle vous remplacerez la plantation

Signature :

PLUIES VIOLENTES DU 19 SEPTEMBRE 2020

**ANNEXE 8 – PERTE DE STOCK ET DE CHEPTEL MORT
SITUÉ À L'EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS**

Nom, prénom ou raison sociale du demandeur :	N° Pacage ou SIRET :
---	-------------------------------

PERTE DE FOIN

Localisation du foin détruit			Volume de foin détruit	rachat	
Stocks de foin	Commune	Localisation cadastrale		réalisé	À réaliser (*)
stock n°1					
stock n°2					
stock n°3					

PERTE DE MATERIEL TECHNIQUE AGRICOLE

Localisation des matériels détruits		Matériels détruits		Remplacement	
Commune	Localisation cadastrale	Type de matériel	Date d'achat du matériel détruit(1)	Réalisé (2)	À réaliser (*)

Veillez transmettre la copie de la facture d'achat du matériel détruit (1) et la copie de la facture d'achat du matériel venant en remplacement (2)

PERTE DE RUCHES

Seuls les apiculteurs détenant plus de 70 ruches sont éligibles à cette procédure d'indemnisation.

Localisation du (des) rucher(s) sinistré(s)			Nombre de ruches détruites	Remplacement	
ruchers	Commune	Localisation cadastrale		réalisé	À réaliser (*)
Rucher n°1					
Rucher n°2					
Rucher n°3					
Rucher n°4					

* si vous n'avez pas encore réalisé les travaux, veuillez préciser la date prévisionnelle à laquelle vous les réaliserez.

Signature :

PLUIES VIOLENTES DU 19 SEPTEMBRE 2020

**ANNEXE 9 –PERTE DE FONDS
PERTE DE CHEPTEL VIF À L'EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS**

Nom, prénom ou raison sociale du demandeur : N° Pacage ou
SIRET :.....

N° Cheptel :.....

Perte d'ovins

Commune	Localisation cadastrale	Conditions d'élevage (bâtiment, plein champs ...)	Types de produits	Nombre d'animaux morts	âge

Signature :

ANNEXE 10

ENGAGEMENT DU PROPRIÉTAIRE DES FONDS

Je soussigné(e)
propriétaire des fonds (préciser l'intégralité des parcelles cadastrales) :

.....
.....
correspondant à l'(aux) îlot(s) n°
dans la déclaration PAC 2020

Demeurant à :

Téléphone :

1/ Autorise la DDTM à verser l'indemnité pour perte de fonds à
M, Mme
exploitant(e) du fonds.

2/ M'engage à ne pas déposer de déclaration de perte de fonds pour les parcelles louées.

Fait àSignature du propriétaire

Le.....

ANNEXE 11

ATTESTATION DE REMISE EN ETAT DES PARCELLES ENDOMMAGEES

Exploitation individuelle

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....

Exploitation sociétaire :

Raison sociale:.....
Adresse :
.....
.....

Je sus-signé, atteste avoir procédé à la remise en état des parcelles de mon exploitation et des autres éléments déclarés endommagés par les pluies violentes du 12 juin 2020.

Remises en état des fonds sinistrés

Je sus-signé, atteste avoir procédé à la remise en état des éléments endommagés de mon exploitation (sols, chemins, ponts, talus, murets, ruisseaux, fossés....).

Je joins à la présente attestation **tous les documents justificatifs de dépenses** (factures acquittées) réalisées dans le cadre de cette remise en état et le remplacement des biens endommagés (foin, matériel technique agricole, ruches).

Je m'engage à me soumettre à tout contrôle de l'administration pour vérification de ces remises en l'état.

Fait le....., à

Signature : L'exploitant, /Le gérant, pour les sociétés/ Tous les associés pour les GAEC

**ATTESTATION A RETOURNER A LA DDTM DU GARD
DES LA FIN DES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DES FONDS SINISTRES**

PLUIES VIOLENTES DU 19 SEPTEMBRE 2020

ANNEXE 12

DEMANDE DE RELEVÉ PARCELLAIRE

A compléter uniquement si vous n'avez pas joint le relevé parcellaire de la MSA 2020 dans le dossier

L'exploitation :

Société :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code Postal :

Commune :

Date de naissance :

N° MSA :

J'autorise la DDTM du Gard à demander directement à la MSA une copie du relevé parcellaire MSA 2020 pour compléter ma demande d'indemnisation au titre des calamités agricoles pour le sinistre " pluies violentes du 12 juin 2020 ".

Fait àle.....

Signature de l'exploitant